

**SUR LA PRÉSENCE D'UN CAPRICORNE «MYTHIQUE» DANS LE PARC
NATUREL RÉGIONAL DE LA FORÊT D'ORIENT**
Leiopus punctulatus (Paykull)

par Pascal LEBLANC

Leiopus punctulatus est un *Cerambycidae* de la tribu des *Acanthocini*. Il n'existe, à l'heure actuelle, que deux espèces en France : *Leiopus nebulosus* Linné est bien implanté et répandu dans toute la France, *L. punctulatus* semble rare ou du moins très localisé.

Description

Longueur 5 à 10 mm, avec une moyenne admise de 7,5 mm pour les mâles et 8,5 mm pour les femelles.

Les antennes dépassent le corps chez les deux sexes, celles du mâle étant un peu plus longues.

Corps entièrement noir avec une fine pubescence grise éparse qui forme sur les élytres, deux larges bandes transversales claires. La première est prémédiane et la seconde est apicale, les deux sont souvent interrompues par de petites zones circulaires dépourvues de pubescence.

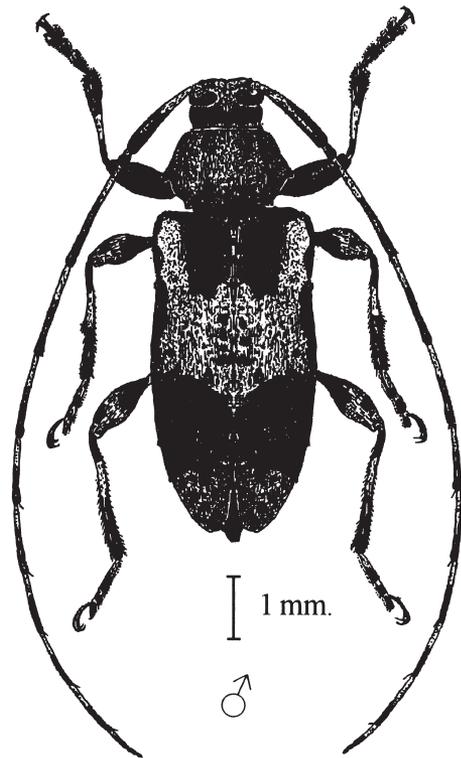


Fig. 1 : "*Leiopus punctulatus humerofasciatus*"

Chez la forme type, la bande prémédiane est normalement droite sur son bord antérieur. Si elle présente un prolongement vers le calus huméral, les exemplaires appartiennent à “*Leiopus punctulatus humerofasciatus*” Podany (Fig.1).

Répartition

Son aire est vaste, elle couvre l’Europe du nord (Suède, Norvège) et l’Europe centrale. A l’ouest, sa distribution est plus disjointe.

Cette espèce a été signalée à plusieurs reprises en France (Fig. 2).

Bas-Rhin : Barr (BLIND) ;
Zeinheim (SCHERDIN) ;
Niederbronn et Strasbourg :
forêt de Neuhoff
(SCHERDIN) ; Forêt de
Reichstett (KIEHNLE leg.
dans SCHERDIN)

Haute Savoie : Chamonix
(PLANET)

Alpes de Haute-Provence :
Forêt de Siron (PEYERIMHOFF)

Côte-d’Or : Dijon, combe de
Neuvron (ROUGET).

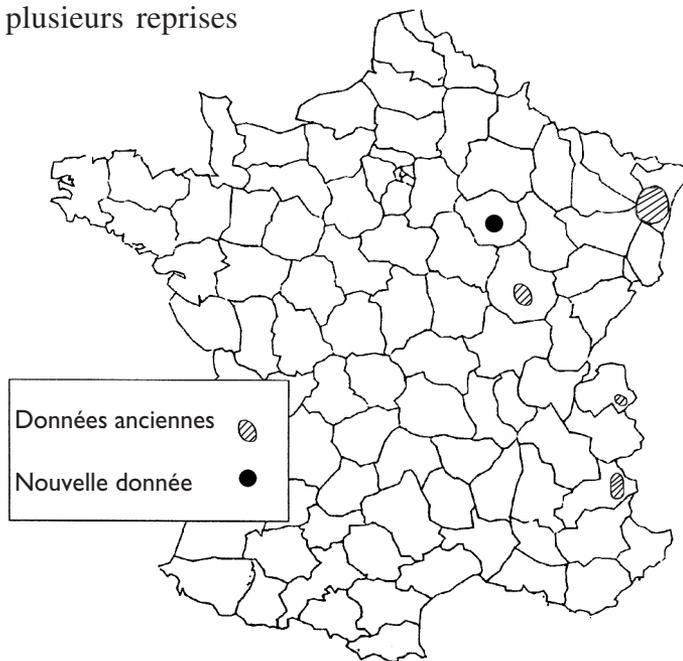


Fig. 2 : Carte de répartition de *Leiopus punctulatus* en France (d’après VILLIERS, 1978)

Quelques auteurs (NICOLAS et NICOLAS, 1960 ; MATTER, 1989 ; VILLIERS, 1978) ont vérifié les indications et les collections et n’ont pas vu les exemplaires signalés (c’est le cas pour la citation de PEYERIMHOFF), ont corrigé des erreurs de détermination (comme pour la collection ROUGET), ou ont mis en doute la véracité des témoignages (PLANET, SCHERDIN). Ils sont tous arrivés aux mêmes conclusions : rien ne confirme la présence passée ou présente de *L. punctulatus* en France, et il serait peut être plus sage de la considérer comme étrangère à notre pays. Cette situation était généralement admise jusqu’au 20 juillet 1984, où j’ai eu la chance

de capturer un exemplaire dans l'Aube, sur la commune des Loges-Margueron.

L'exemplaire ayant été pris vivant, et son identité vérifiée par plusieurs spécialistes, sa présence française était donc réelle. Cependant un seul exemplaire capturé peut avoir été importé, et il fallut attendre l'année 1998 pour revoir cette espèce et en capturer suffisamment d'exemplaires pour confirmer son implantation dans l'Aube.

La première capture récente a été faite fortuitement à Rouilly-Sacey, le 13 mai 1998, par Jacques BRULEY. Un exemplaire fut pris en vol, et ensuite donné à sa fille Véronique qui l'a préparé, mais qui, ne connaissant pas l'espèce, n'a pas tout de suite saisi l'importance de cette découverte.

Le 1^{er} juin, Véronique BRULEY me montrait une série de Cérambycides pour que je lui confirme ses déterminations. Dans la boîte, j'ai immédiatement reconnu *Leiopus punctulatus* et nous sommes allés le jour même sur le site où nous avons pu en reprendre une petite série.

Localisation auboise (Fig. 3) :

Cinq communes sont concernées. La première capture a été effectuée sur la commune des Loges-Margueron, dans le massif forestier d'Aumont-Rumilly et plus particulièrement dans la forêt de Crogny. L'espèce fut reprise en 1998 sur cette même commune mais plus au Sud dans la forêt communale des Loges-Margueron.

La surface concernée est de 450 hectares, mais des recherches plus poussées pourraient l'étendre certainement vers le Nord (Bois du Grand Palluau) ou vers l'Est (Forêt domaniale de Rumilly). Sa présence n'a pas été constatée au nord du finage des Vendues l'Evêque. En forêt d'Orient, seul le massif des Bas bois (du Bois Flogny à l'Ouest jusqu'au bois du Chardonneret à l'Est et de la forêt domaniale de Larrivour-Piney au Sud) semble abriter l'espèce. Toutes les recherches de 1989 à 1995 en forêt du Petit et du

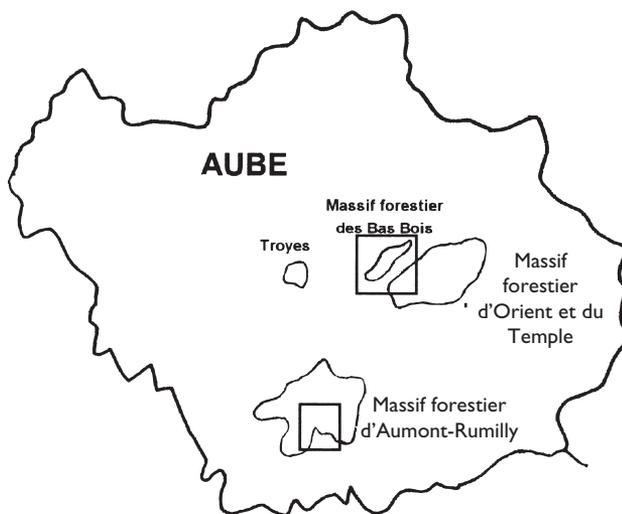


Fig. 3 : Localisation de *L. punctulatus* dans l'Aube

Grand Orient, de même qu'en forêt domaniale du Temple sont restées vaines.

Les communes prospectées en 1998 sont : Laubressel, Dosches, Rouilly-Sacey et Géraudot auxquelles on pourra certainement ajouter Lusigny-sur-Barse, mais les recherches tardives n'ont pas encore livré l'espèce alors que certains biotopes pourraient lui convenir.

La surface du massif des Bas Bois est d'environ 2500 ha. de bois, principalement de feuillus. Le régime forestier est varié, forêt domaniale, communale ou privée. Des stations très semblables existent dans d'autres communes (marais de Villechétif, bois de Rouilly, bois de Lusigny) mais n'ont pas révélé l'espèce.

Ecologie et Phénologie

Différentes associations phytosociologiques sont représentées. Elles vont de la Chênaie-Charmaie à l'*Alnetae glutinosae*. Le *Leiopus punctulatus* semble préférer les zones légèrement humides où les trembles (*Populus tremula*) sont plus abondants, mais d'autres essences peuvent être aussi concernées (*Betulus alba*, *Ulmus sp.*) et peut être en moindre mesure l'aulne (*Alnus glutinosus*). Les autres essences forestières (*Quercus*, *Carpinus*, *Tilia*, *Corylus*, etc..) sont délaissées.

L'espèce se capture avec *Leiopus nebulosus* et a ponctuellement la même abondance. Les autres biotopes plus secs n'abritent que *L. nebulosus*.

La première observation a été faite le 13 mai 1998, ensuite des recherches effectuées dans des biotopes similaires du Parc ont permis aux membres du Groupe Entomologique Champenois de revoir régulièrement l'espèce dans cette station et de la retrouver dans d'autres stations plus ou moins éloignées jusqu'au 20 juin 1998. Une visite en date du 20 juin 1998 en forêt d'Aumont nous en a procuré trois nouveaux exemplaires. Aucun exemplaire n'a pu être observé après le 26 juin 1998. La période d'émergence des adultes doit donc être comprise entre début mai et la fin juin, ceux-ci pouvant s'observer quelquefois jusque vers la fin juillet, mais cette période doit varier avec les conditions climatiques.

Variations

Seuls deux spécimens peuvent être attribués à la forme type, mais présentent cependant un début de prolongement de la bande transversale vers le calus huméral, tous les autres correspondent à "*L. punctulatus humerofasciatus*" comme d'ailleurs l'exemplaire de 1984. Enfin, un exemplaire présente une fascie apicale presque totalement effacée.

Conclusion

De nouvelles recherches seront menées en 1999 afin de cerner plus précisément la localisation et notamment la dispersion précise dans le massif des Bas Bois.

Il restera aussi à définir l'abondance de cette espèce, qui est peut être fort rare habituellement mais, par suite de conditions favorables, apparaît cycliquement en plus grande quantité.

Un suivi sur plusieurs années serait aussi nécessaire pour définir si l'espèce reste relictuelle et préciser sa répartition et son abondance dans le département.

Ce biotope des Bas Bois qui abritait déjà de nombreuses autres espèces animales intéressantes "confirme" donc son grand intérêt et la nécessité de son urgente préservation.

Bibliographie

LEBLANC P., 1984. Sur quelques Cérambycides de l'Aube (2^e note) - Col. *Cerambycidae*. *Bull. d'Ent. champen.*, 3(3) : 89

LEBLANC P., 1992. Catalogue des *Cerambycidae* de l'Aube. *Publications scientifiques du Pavillon Saint-Charles*, AGURNA 5, 128 p.

MATTER J., 1989. *Catalogue et atlas des Coléoptères d'Alsace, I Cerambycidae*, Société alsacienne d'Entomologie, Musée zoologique de l'Université et de la ville de Strasbourg. 72 p.

NICOLAS J-L., NICOLAS J-P., 1960. Note sur *Hoplosia fennica* Payk. et *Leiopus punctulatus* Payk. (Col. *Cerambycidae*) *Bull. mens Soc. Linn. Lyon*, 29 (4) : 110-111

VILLIERS A., 1978. *Faune des Coléoptères de France, I Cerambycidae*.

Encyclopédie entomologique. Lechevalier, Paris, 42, 611 p., 1802 fig.